



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Julien Finet
agissant en qualité Conseiller des Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 52,00 euros
(Cinquante deux €) (*Lettres et chiffres*)

~~par chèque(s)~~ / virement (s) (*) émis par

Monsieur Arthur Gentit

Né(e) le 14/07/86 à Amiens
et demeurant

44 B rue d'Aulnay
78580 Bazemont

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 4G Holding
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

44 B rue d'Aulnay
78580 Bazemont

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 4G Holding
souscriptions du capital ».

~~en formation~~ /

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Amiens
Le 17/03/23

(*) rayer les mentions inutiles

LCL POLE PROFESSIONNELS
AMIENS 40221
23 RUE DES 3 GAILLOUX
80000 AMIENS



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Julien Finet
agissant en qualité Conseiller des Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 24,00 euros
(Cinquante deux €) (*Lettres et chiffres*)
~~par chèque~~(s) / virement (s) (*) émis par

Monsieur Eva Semri

Né(e) le 06/04/94 à Poissy
et demeurant

44 B rue d'Aulnay
78580 Bazemont

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 4G Holding
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

44 B rue d'Aulnay
78580 Bazemont

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 4G Holding ~~en formation~~ /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l' 'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Amiens
Le 17/03/23

(*) rayer les mentions inutiles

LCL POLE PROFESSIONNELS
AMIENS 40237
23 RUE DES 3 CAILLOUX
80000 AMIENS



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Julien Finet
agissant en qualité Conseiller des Professionnels
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 24,00 euros
(Cinquante deux €) (*Lettres et chiffres*)

~~par chèque(s)~~ / virement (s) (*) émis par

Monsieur Sienna Gentit

Né(e) le 04/11/19 à Saint Germain en Laye
et demeurant

44 B rue d'Aulnay
78580 Bazemont

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 4G Holding
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

44 B rue d'Aulnay
78580 Bazemont

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 4G Holding ~~en formation~~ /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l' article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Amiens
Le 17/03/23

(*) rayer les mentions inutiles

